



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 12 octobre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Convocation envoyée le 5 octobre 2011

Publié le 13 octobre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUET	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	Mme Myriam BERNARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Alain MARCHAND	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Rémi DELATTE	M. André GERVAIS pouvoir à M. Michel JULIEN
	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mlle Nathalie KOENDERS
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Université de Bourgogne - Master « Finances des Collectivités territoriales et groupements » - Demande de subvention 2011

L'enseignement supérieur est un outil d'attractivité pour le territoire. Le recrutement de personnel est une des difficultés des chefs d'entreprises et des collectivités, et dans ce cadre, le Grand Dijon se doit de soutenir des actions qui permettent à des étudiants dijonnais ou bourguignons de rester à l'Université de Bourgogne pour se spécialiser dans un domaine, pour se donner plus de chances de trouver du travail localement une fois diplômés.

Afin d'ancrer davantage l'Université de Bourgogne dans le domaine des collectivités territoriales et plus particulièrement celui des finances locales, domaine à fort potentiel de développement et de recrutement, le Vice Doyen aux finances de l'UFR Droit et Science Politique de l'Université de Bourgogne, a créé en 2005 un nouveau diplôme de type M2 professionnel intitulé « Finances des collectivités territoriales et des groupements » que le Grand Dijon a déjà soutenu financièrement fin 2007 à hauteur de 5 000 €, en mars 2009 à hauteur de 3 000 € et en mars 2010 à hauteur de 2 000 €.

Ce master répond à un besoin important de personnels qualifiés dans le domaine des finances publiques locales. Il accueille pour cela, d'une part, les membres de la fonction publique territoriale ou nationale en poste qui souhaitent s'engager dans une reconversion professionnelle en se spécialisant dans le domaine des finances locales, et, d'autre part, les étudiants qui souhaitent se former au maniement et à l'exploitation des outils financiers, fiscaux, et comptables des collectivités territoriales.

La rentrée universitaire 2010/2011 a marqué la 6ème année d'existence du diplôme M2 « Finances des Collectivités Territoriales et des Groupements » et aura permis d'atteindre les objectifs que s'étaient fixés l'Université de Bourgogne et le Grand Dijon, soit :

- proposer aux étudiants et aux agents des collectivités et de l'Etat une formation de haut niveau, dans des domaines où les recrutements sont importants ;
- maintenir ces étudiants en Bourgogne afin d'éviter leur départ en région parisienne ou lyonnaise ;
- organiser régulièrement colloques et conférences de haut niveau liés aux domaines des collectivités locales.

L'actuelle promotion de ce master a organisé cette année la 9ème journée des Finances Locales dont plus de 320 personnes ont suivi ce premier colloque consacré à « l'Intelligence Financière et territoriale ».

Compte tenu de la forte adéquation de ce diplôme avec les besoins des collectivités territoriales, notamment, et afin d'en permettre le développement et les évolutions nécessaires sur notre territoire, le soutien du Grand Dijon à ce master est sollicité cette année à hauteur de **6 000 €** pour un budget de **27 700 €**.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à l'Université de Bourgogne, une subvention de 6 000 € afin de soutenir le Master « Finances des Collectivités Territoriales et Groupements » ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération, effectuées ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2011.

Budget Prévisionnel
Année universitaire 2010-2011

**M2 «Finances des Collectivités territoriales
et des Groupements»**

Nature de la dépense	Montant de la dépense TTC	Nature de la recette	Montant de la recette TTC
Inseignements, Enseignement et encadrement, transport et hébergement pour les intervenants extérieurs	21 500 euros	Dotation de l'Université (DGE et SUFCOB)	6 000 euros
Affranchissement	500 euros	Subvention Région Bourgogne	14 000 euros
Reprographie	700 euros	Subvention «Grand Dijon»	6 000 euros
Fonctionnement (fournitures, bibliothèque, ...)	3 500 euros	Taxe d'apprentissage	1 700 euros
Maintenance et entretien du matériel	1 500 euros		
TOTAL	27 700 euros		27 700 euros

Dijon, le 21 février 2011
Patrice RAYMOND

